



BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 4 Septembre 2024 à 10 H

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le Mercredi 4 Septembre à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE

Président – Vice-Président du Conseil Départemental

Maire de St-Amand-Montrond

François DESCHAMPS

Membre – Président Entraide Berruyère

Secrétaire de Séance

Denise DURANTON

Membre – Représentant des locataires (CNL)

Thierry CHATELIN

Membre

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN

Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo –

Maire de Berry-Bouy

Pouvoir à Emmanuel RIOTTE

Christine CHEZE-DHO

Membre – Adjointe au Maire de Bourges

Conseillère Communautaire

Pouvoir à Thierry CHATELIN

ETAIT ABSENT :

Fabrice CHOLLET

Membre – Conseiller Départemental

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE

Directeur Général

Emilie LARAINÉ

Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Olivier SCHUBNEL

Directeur Technique et Développement

Nadège BEDU

Assistante du Directeur Général

.....
La séance est levée à 11 H 00.

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 4 Septembre 2024 à 10 H

X - RESULTATS D'APPELS D'OFFRES ET PLANS DE FINANCEMENT

A. MARCHE DE TRAVAUX – DEMOUSSAGE DE TOITURES MULTI SITES

1. Résultat d'appel d'offres

Lors du Conseil d'Administration en date du vendredi 13 octobre 2023, vous avez validé les orientations budgétaires pour l'année 2024 dont le marché de démoussage des toitures.

Dans ce cadre, l'Office a lancé une consultation à procédure adaptée.

L'avis d'appel à la concurrence a été lancé le 27 mai 2024.

La date de remise des offres était fixée au 25 juin 2024.

L'ouverture des plis a été réalisée le 25 juin 2024.

L'analyse des offres a été réalisée en interne.

La commission des marchés s'est réunie le 11 juillet 2024.

Après lecture du rapport d'analyse et compte tenu du résultat obtenu, le représentant du pouvoir adjudicateur, sur avis de la commission des marchés, a choisi de déclarer fructueux tous les lots. Les offres retenues sont les suivantes :

LOT	Nom du candidat	Montant de l'offre HT	Critères d'attribution			TOTAL
			Note de prix/10 (60%)	Note valeur technique/10 (30%)	Qualité de la réponse/10 (10%)	
1 Démoussage de toitures – Zone Nord	TS COM	68 639,68€	10,00	10,00	10,00	10,00
2 Démoussage de toitures – Zone Sud	TS COM *	114 459,89€	10,00	10,00	10,00	10,00

**PSE 1 : Logements supplémentaires définis dans le CCTP*

Il est rappelé que ces travaux de gros entretiens sont des dépenses de fonctionnement.

Je vous remercie de prendre bonne note de cette décision.

DELIBERATION

Le Bureau prend note de la décision prise par le Pouvoir Adjudicateur et le choix des prestataires pour les lots 1 et 2.

.....
Le Secrétaire de Séance,
François DESCHAMPS

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE



Extrait certifié conforme
Bourges, le 4 septembre 2024
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE